FO la force syndicale DGFiP DRESG

Monsieur le Président,

Selon une bonne tradition, nous vous présentons ainsi qu'autres membres de cette assemblée, nos meilleurs vœux sincères de bonheur et de santé.

A quelques semaines de votre départ, nous commencerons cette déclaration pour saluer votre action en tant que Directeur pour avoir toujours défendu au mieux les intérêts de notre Direction et pour avoir contribué à un dialogue social respectueux des organisations syndicales et des agents dans une période particulièrement difficile.
Alors que l'avenir de la DRESG est évidemment un sujet fort cette année, nous tenons à rappeler que lors d'un évènement qui présente des points communs en l'occurrence la suppression de l'Agence Comptable des Impôts de Paris, tous les engagements que vous aviez pris envers les agents ont été tenus.

La confiance réciproque est nécessaire et c'est la raison pour laquelle nous tenons à contribuer à la préservation d'un climat serein et raisonnable dans la période interne et ce sera notre état d'esprit lorsque nous rencontrerons la prochaine Directrice de la DRESG.

Pour l'instant, nous en sommes actuellement à la tenue de ce comité qui se tient enfin dans l'intérêt des agents. Précisons que le Groupe de travail – reporté à la demande d'un syndicat et ce n'est pas le nôtre - auquel des représentants locaux de notre syndicat participeront éventuellement ne sera donc pas tenu la semaine passée et que nous ne savons officiellement rien de plus par rapport à ce que vous avez annoncé lors de la réunion informelle de la semaine passée.

Nous écouterons cependant avec une attention particulière votre discours du 24 janvier prochain.

Sur l'avenir de la DRESG, sa future organisation, ses compétences… sujets à propos desquels nous sommes naturellement en relation avec nos représentants nationaux, les réflexions en cours doivent intégrer le fait que les missions des agents doivent être bien définies et les moyens doivent être adaptés aux missions. Pour travailler dans les services, nous savons que nous sommes nombreux à éprouver de réelles difficultés pour assurer les missions de gestion courante. Notre conception du Service public est que nous puissions effectuer nos missions régaliennes au mieux au service des usagers et de l'Etat et nous analysons la situation notamment au regard de ces critères.

Les sujets qui sont essentiels sont donc :

- le périmètre des missions

- l'organisation interne

- le calendrier

- la situation des agents

Le second sujet qui nous intéresse au plan local est également prévu à l'ordre du jour et c'est, en l'occurrence, l'expérimentation sur le télétravail et la réunion de travail sur ce sujet au cours de laquelle nous vous avions fait part des principaux sujets évoqués par nos collègues a été très constructive.

Bien que les personnes éligibles soient, dans la situation actuelle, peu nombreuses au regard du nombre total d'agents, nous avons des bonnes remontées des réunions organisées par les Chefs de Service et auxquelles les agents avaient pu se préparer puisque nous les avions informés. Nous prendrons note les informations sur le nombre de personnes concernées et sur les éventuels sujets.

Nous aborderons les autres sujets au cours de cette réunion. Nous souhaitons toutefois souligner un point périphérique qu'il nous paraît important de traiter bien qu'il ne relève pas directement de votre compétence. Ainsi, nous vous informons que - sous réserve d'une réponse rapide du Secrétariat général que nous allons prochainement saisir- nous adresserons prochainement un courrier à Mme Brigitte Marsigny, Maire de Noisy le Grand, que nous savons attentive à ces sujets, pour lui demander d'envisager d'agir pour améliorer si cela est possible, la traversée de la route devant notre immeuble car les automobilistes dangereux et inconscients semblent proliférer dans le coin.

A travers ces différents sujets, nous abordons différentes thématiques qui intéressent nos collègues qui, comme nous, travaillent au quotidien dans les différents services de la Direction.

Vous le savez, les agents sont dévoués et travaillent d'autant mieux que le climat et l'environnement professionnel est serein.

Les représentants FO DGFIP au CTS du 17 janvier 2017.